

## ECOLAB #11 REVENU DE BASE

### INVENTONS LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN

# 14 RAISONS POUR UN REVENU DE BASE

*La Belgique offre à ses citoyens l'un des niveaux de protection sociale les plus élevés au monde. Le système actuel s'est profondément développé et perfectionné au fil du temps mais il présente malgré tout certaines lacunes : exclusions, complexité, angles morts et « non-recours », persistance de la pauvreté et des inégalités pour certains publics en particulier, non individualisation des droits et contrôles des modes de vie, pièges à l'emploi, stigmatisation des bénéficiaires, financement provoquant une hausse du coût du travail, nécessité de croissance économique...*

*L'un des instruments qui pourrait permettre d'améliorer notre protection sociale est le revenu de base. Cette proposition n'est ni révolutionnaire (elle existe déjà sous certaines formes comme les allocations familiales) ni miraculeuse (elle ne va pas résoudre tous les problèmes et n'est qu'un instrument de politique publique parmi d'autres) mais elle constitue une réponse écologiste à de nombreuses questions sociétales et une amélioration certaine du système de protection sociale. Le revenu de base se veut une réponse aux défis économiques, sociaux, écologiques et démocratiques auxquels nos sociétés sont confrontées.*

\*\*\*

## 1. Un revenu de base pour améliorer, compléter et moderniser notre protection sociale

Notre modèle actuel de protection sociale apparaît aujourd'hui en décalage par rapport aux évolutions de notre société. Basé sur la vision traditionnelle d'une carrière stable et unique, de statuts délimités et différenciés, de relatif plein emploi et de famille traditionnelle, ce modèle semble parfois dépassé par les évolutions que nous connaissons. De nouvelles formes de familles, de solidarités et de cohabitations sont apparues. Alors que les cotisations sont perçues de manière individuelle, il n'en va pas de même pour l'octroi des prestations, où la notion de ménage prévaut en cas de chômage et de pension notamment. Ceci peut créer des inégalités, tend à rompre les solidarités familiales ou amicales, et pousse l'individu à développer des stratégies qui, selon le contexte personnel, peuvent parfois relever plus de la survie que du délit: travail au noir, domiciliation fictive...

D'un autre côté, le monde du travail rencontre également de profondes mutations : automatisation des tâches et des métiers, robotisation, délocalisation, hybridation des statuts et des parcours professionnels, activités complémentaires sans contrat classique, impact du numérique sur le travail et l'emploi, etc. Ces mutations imposent un ajustement de notre modèle social qui, bien souvent, peine à reconnaître les carrières mixtes. Notre système contributif est fondé sur le travail : pour avoir droit à des prestations sociales, il faut payer des cotisations. L'universalité de la couverture sociale dépend donc de la capacité de la société à assurer du travail à tout le monde. Ce modèle présente le défaut majeur de ne pas protéger les personnes qui ne sont pas encore entrées dans le monde du travail, ni celles, de plus en plus nombreuses, qui en sont restées longtemps exclues. Il protège en outre mal les femmes qui travaillent dans des conditions d'emploi atypiques et se retrouvent en situation de dépendance.

Enfin, il semble de plus en plus évident que la poursuite de la croissance économique telle que nous la connaissons n'est certainement plus désirable et sans doute plus possible. Un changement de modèle se heurte cependant à une série de freins et d'obstacles du fait de la grande dépendance de nos dispositifs économiques et sociaux au modèle du tout-à-la-croissance. Que ce soit en matière d'emplois, de financement de notre État sociale ou de concertation sociale, renoncer à la croissance pose des difficultés importantes de court-terme et induit d'importants bouleversements qui sont autant de défis d'avenir.

Selon les politiques menées, ces évolutions pourraient être aussi bien synonyme de progression que de régression collective. Dans cette perspective, la conception de nouveaux outils est fondamental pour tout ceux qui veulent maintenir un niveau de solidarité important. Une modification de notre système de protection social peut être bénéfique au plus grand nombre à la condition de concevoir des instruments garantissant des transitions professionnelles douces et permettant à la fois la restructuration profonde de notre économie et la sécurisation des parcours individuels. Ces instruments doivent permettre la réalisation de plusieurs principes directeurs: le respect des limites écologiques, l'équité sociale et l'autonomie des choix de vie.

## **2. Un revenu de base parce que les expériences montrent que ça marche**

De nombreuses expérimentations de transferts monétaires sans contrepartie ont été menées à travers le monde sur des échantillons de population. Il apparaît que, dans les exemples étudiés, l'argent donné « gratuitement » est utilisé de manière efficace dans des formations ou pour le lancement d'activités économiques. Non seulement les individus font bon usage de cet argent, mais la consommation d'alcool, de tabac et de drogues diminue : la santé, la fréquentation et la performance scolaire des enfants s'améliorent. Dans de nombreux exemples, l'éradication de la pauvreté s'autofinance par la baisse des coûts en matière de services sociaux mais surtout parce que sortir une famille de la pauvreté crée des revenus et des recettes fiscales supplémentaires.

## **3. Un revenu de base pour automatiser les droits sociaux, éviter les non recours et la stigmatisation**

Le système actuel de protection sociale provoque un phénomène de non recours, soit l'existence de personnes qui ont droit à une allocation mais qui n'en font pas la demande. Il s'explique par :

1) le manque d'information ou l'incompréhension du bénéficiaire sur le contenu de la prestation, la possibilité qu'il a d'en bénéficier et les modalités pour faire la demande. 2) la complexité du dispositif, les incertitudes juridiques (on ne sait pas toujours de quel régime on dépend) et la lourdeur des démarches peuvent décourager les bénéficiaires potentiels ; 3) le non-recours peut enfin s'apparenter à une « non-demande » volontaire : certaines prestations ont un « effet repoussoir » ou sont considérées comme « stigmatisantes », alors que d'autres proposent des montants considérés comme insuffisants au regard de la situation du bénéficiaire potentiel. Un revenu de basse vise à passer d'une société de défiance et de vérification à une société de confiance et d'émancipation. Le système actuel de protection sociale est paternaliste, injuste et stigmatisant.

#### **4. Un revenu de base pour individualiser les droits sociaux**

Datant de 1944, notre modèle de Sécurité sociale est imprégné de la vision sociologique qui prédominait à cette époque, basée essentiellement sur le modèle social de l'homme gagnant seul l'argent du ménage. Il découle de cette vision que la protection sociale belge est principalement construite autour de la famille et de la notion de « ménage ». Notre Sécurité sociale a donc accordé des « droits dérivés » au conjoint (parfois aux cohabitants) et aux enfants de la personne qui a cotisé. Des droits qui ne dépendent pas du statut professionnel de la personne bénéficiaire mais de son appartenance à un ménage.

L'individualisation des droits sociaux apparaît comme utile et nécessaire afin d'appréhender les changements sociétaux : disparition du modèle du ménage à un seul revenu, familles recomposées, colocation, habitat intergénérationnel, habitat solidaire mais aussi pour garantir l'égalité entre hommes et femmes, la neutralité de la sécurité sociale devant les choix individuels de vie, le fait de bénéficier de droits équivalents et l'équité entre ménages à haut et bas revenu. Il s'agit d'étendre à la sphère sociale le principe du décumul introduit dans la sphère fiscale il y a longtemps déjà.

#### **5. Un revenu de base pour lutter efficacement contre les pièges à l'emploi**

L'un des effets pervers de certains modèles de protection sociale sont les pièges à l'emploi. C'est la situation où un bénéficiaire d'allocations sociales n'a aucun intérêt financier à travailler car son salaire ne permettrait pas de compenser la baisse ou la suppression des allocations sociales auxquelles il aurait droit s'il ne travaillait pas et les dépenses liées au retour à l'emploi (dépenses de déplacement, frais de garde). Comme le revenu de base est inconditionnel et ne dépend pas de la situation (en emploi ou non) des bénéficiaires, il permet d'éviter les pièges à l'emploi.

Dans toutes les situations, une personne gagne (significativement) plus si elle trouve un emploi ou augmente son temps de travail. Les pertes de revenus liées aux pertes/diminutions d'allocations familiales ou allocations sociales éventuelles des autres membres du ménage ne peuvent plus se produire.

## **6. Un revenu de base pour faciliter les transitions, libérer les énergies et les initiatives**

Un revenu de base individuel et inconditionnel représente une certaine garantie de revenu pour tous les citoyens. Chacun peut « activer » cette bulle d'oxygène pour réduire son temps de travail et mener à bien des activités de tous types : artistiques, bénévoles, travail ménager, associatives, entretien du lien social, militantes, recherche, lancement d'activité économique, activité productive sans lien avec le marché... Mais aussi faciliter des démarches de transition écologiques. C'est un temps ou un revenu pour une « existence bien vécue ».

## **7. Un revenu de base pour lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités**

En garantissant un revenu socle inconditionnel, en libérant les solidarités chaudes, courtes, en supprimant tout piège à l'emploi et les non-recours, en donnant immédiatement via le revenu de base des enfants des avantages fiscaux aujourd'hui délayés dans le temps, les plus pauvres s'en sortent mieux. Le revenu de base va encourager la mise à l'emploi pour les plus précaires (au travers de la lutte contre les pièges à l'emploi), encourager les domiciliations réelles et favoriser ceux qui ont des revenus d'intégration partiels. Grâce au revenu de base tout peut s'accumuler.

## **8. Un revenu de base pour rapprocher les statuts**

La Sécurité sociale fonctionne sur base de régimes (travailleurs salariés, indépendants, fonctionnaires), de statuts et de caisses. Si de grands pas ont été réalisés vers le rapprochement des statuts et des droits, il reste encore des situations problématiques en particulier avec le développement des carrières mixtes et la multiplication des personnes qui dépendent de plusieurs statuts. Dans un tel contexte, une reconstruction de notre système de protection sociale s'appuyant sur un revenu de base, complété par des allocations sociales recentrées autour d'un nombre limité de dispositifs et une harmonisation des prélèvements obligatoires devrait garantir plus d'équité et une meilleure lisibilité.

## **9. Un revenu de base pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes**

L'individualisation des droits sociaux permet de supprimer les droits dérivés et d'offrir la même protection sociale à tous et ainsi de favoriser l'autonomie économique et l'égalité sociale. De plus, un revenu de base, contrairement à d'autres allocations sociales, est plus efficace pour lutter contre les pièges à l'inactivité car il ne disparaît pas quand on décroche un emploi et permet de rendre le travail attractif et payant même à temps partiel. Il n'y a donc aucun intérêt à rester « inactif » à la maison avec la mise en place d'un revenu de base. Enfin, une garantie inconditionnelle de bénéficier d'un revenu financier réellement individuel permet aux individus d'être moins dépendants des autres membres du ménage.

## 10. Un revenu de base pour favoriser la formation et l'intégration des jeunes

La précarisation des parcours des jeunes nécessite des innovations car la jeunesse est un investissement pour la société et ne peut être laissée pour compte ou exclue après l'éducation familiale et les études. Un revenu de base permettrait par exemple de compenser la limitation de l'accès à l'allocation d'insertion et de sa durée. La Sécurité sociale ne doit pas produire elle-même autant d'exclusions de ses bénéficiaires potentiels, alors qu'elle est sensée protéger. Ainsi, avec un revenu de base, les 18-30 ans seraient dotés d'une aide plus importante pour participer au financement de leurs études, formation et début dans la vie active. Il existe actuellement trop peu d'outils de protection sociale pour les jeunes.

## 11. Un revenu de base pour se préparer à la restructuration radicale de l'emploi et faciliter les transitions

Si l'impact du développement du numérique et de la robotisation sur le marché de l'emploi ne fait pas l'objet d'une analyse unanime (certains parlent de fin du travail et donc de la sécurité sociale telle qu'on la connaît, d'autres sont moins catégoriques), il est certain que le travail comme nous le connaissons va être impacté et que l'on va assister à un émiettement des carrières. Elles seront plus fragiles avec davantage de chocs. Du fait du progrès technique, il faudra sans cesse se reformer, trouver de nouveaux emplois, etc. Les parcours professionnels vont être plus variés. Le revenu de base se justifie donc pour faciliter les transitions et garantir une protection sociale plus flexible, même si nous ne ferons pas face à la fin de l'emploi.

## 12. Un revenu de base pour plus de pouvoir de négociation pour les travailleurs

De manière plus immédiate, certains voient dans le revenu de base un moyen de changer les rapports de force sur le marché du travail, en donnant à chacun la possibilité de refuser certains emplois, ou encore de réduire son temps de travail, alors que trop d'emplois sont mal rémunérés ou se caractérisent par des conditions de travail difficiles. Le revenu de base redonne du pouvoir de négociation aux individus, puisque désormais, une part de leur revenu primaire ne dépend plus de la décision de l'employeur ou des aléas du marché du travail. Attention cependant, le revenu de base ne peut, à lui seul, être la solution au précaire. Il faut le penser dans le cadre d'un contrat social complet, il doit être articulé avec les autres droits sociaux pour sécuriser les parcours professionnels, et être soutenu par des services et de l'accompagnement (garde d'enfant, mobilité, éducation et formation...) et une régulation du marché du travail (salaires et temps de travail).

## 13. Un revenu de base pour dissocier revenu, travail et emploi

Le salariat ne remplit plus sa promesse d'intégration totale, nous devons trouver de nouvelles modalités d'inclusion, complémentaires au CDI à temps plein. Depuis maintenant 40 ans, les gouvernements ont constamment promis le retour au plein-emploi, sans jamais y parvenir. Il

serait donc temps d'en tirer la leçon et d'assumer de dissocier l'accès au revenu de l'occupation d'un emploi. D'autant plus que le travail (activité humaine qui produit de la valeur), existe bien au-delà de l'emploi (activité professionnelle rémunérée et déclarée), davantage encore dans une économie de plus en plus fondée sur l'immatériel. L'emploi est relativement rare, le travail est abondant.

## 14. Un revenu de base pour s'émanciper du modèle productiviste et préparer un monde post-croissance

L'heure est-elle toujours à rechercher un haut niveau d'emploi, quand le prix à payer, dans un monde de croissance lente, voire inexistante, est une montée des inégalités, de la pauvreté salariale et de l'épuisement des ressources ? Il faut rejoindre la tendance à long terme et s'adapter à cette situation. En découplant l'emploi rémunéré de l'activité, le revenu de base peut aider à sortir de la logique productiviste et faciliter la transition écologique. C'est pourquoi le revenu de base est souvent associé à l'entrée dans un monde post-croissance. Un monde où l'économie n'aurait plus pour objectif de produire et de consommer toujours plus de biens, au risque de détruire les bases même de la vie, mais d'assurer le bien-être de tous, dans un cadre écologiquement soutenable. Dans un tel modèle d'activité, le relatif retrait du monde productif qu'encourage le revenu de base doit être vu comme positif, dans la mesure où il incite à un mode de vie plus économe en ressources.



*En conclusion, un revenu de base présente de très nombreux intérêts. En combinant solidarité et assurances sociales, en simplifiant la (re)distribution des revenus, en augmentant les espaces d'autonomie, en luttant contre la pauvreté, en libérant les solidarités "chaudes", un revenu de base est une sortie par le haut des crises de notre société. Il est suffisamment novateur pour changer le contexte de nos choix et comportements et suffisamment ancré dans les conquêtes sociales de l'après-guerre pour permettre l'adhésion de nombreux citoyens, travailleurs (salariés comme indépendants) ou pas, et acteurs du terrain social.*

*Le revenu de base est une véritable innovation sociale, une solution du XXIe siècle qui répond aux évolutions de la société et permet une nouvelle mobilisation sociale autour de la question des droits sociaux et de leur protection.*